

## Retour sur l'ordre du jour



Groupe Maccabi Egypte, 1948 (photo: Ada Aharoni)

La campagne de Patricia Metzger de réaliser la justice met en lumière un aspect peu discuté du conflit israélo-arabe: Dans le sillage de la guerre d'Indépendance et la création d'Israël, deux grands mouvements de population ont eu lieu au Moyen-Orient. Celui qui est souvent mentionné est l'exode palestinien, mais en même temps près d'un million de Juifs ont été forcés de quitter les pays arabes où ils vivaient depuis des centaines d'années. Selon les statistiques officielles arabes, quelques 850 000 Juifs ont quitté ces pays à partir de 1948 au début des années 1970, et environ 600 000 d'entre eux ont été absorbés en Israël. Par souci de comparaison, les données des Nations Unies estiment que la population d'origine des réfugiés palestiniens à 720.000.

En outre, la propriété, les juifs laissés dans les pays arabes est beaucoup plus précieux que les biens des Palestiniens: La superficie des terres appartenant à des Juifs seul est estimé à 100 000 kilomètres carrés - quatre fois la taille d'Israël.

Avant le sommet d'Annapolis et maintenant, avant la visite en Israël du président américain George W. Bush, plusieurs organisations juives tentent de mettre ce sujet à l'agenda mondial. Professeur Irwin Cotler, député canadien et ancien ministre de la Justice, a écrit un avis circonstancié en Novembre au nom de la Justice pour les Juifs des pays arabes organisation, avec son directeur et un autre expert juridique. Il indique que la discussion sur le sort des réfugiés juifs est "[pas] destiné à soutenir contre le droit des Palestiniens de réparation ni destiné à diminuer les souffrances de la population palestinienne ... Au contraire, le fait est que les droits de recours des réfugiés juifs des pays arabes sont au moins aussi convaincant que ceux des Palestiniens. "

Un expert en droits de l'homme, M. Cotler fait observer que la définition de réfugié en droit international - comme une personne «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social particulier ou de ses opinions politiques »- s'applique clairement aux Juifs des pays arabes. En effet, la communauté internationale a déjà reconnu la souffrance de ces juifs - y compris dans les déclarations du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés dans les années 1950. En 2000, lors des négociations de Camp David, le président américain Bill Clinton a déclaré qu'Israël était plein de juifs qui vivaient dans les pays arabes et a immigré en Israël parce qu'ils étaient devenus des réfugiés dans leur propre pays.

L'avis circonstancié de Cotler mentionne que le refus du monde arabe d'accepter l'existence de l'Etat d'Israël, a donné lieu à une attitude négative et la discrimination contre les Juifs, et même à la violence. La décision 1948 par la Ligue arabe en effet déterminé la politique que les Juifs seraient considérés comme des «membres de la minorité juive de la Palestine" - c'est à dire, les citoyens d'un pays ennemi, Israël. La décision stipule également le gel des comptes bancaires des Juifs, l'emprisonnement des sionistes et la confiscation de leurs biens. Pour toutes ces raisons, la population juive dans les pays arabes a diminué au cours des premières années après la création

d'Israël: au Yémen de 55 000 à 4000; en Irak de 135 000 à 6000; à Aden de 8000 à 800; en Egypte à partir de 80 000 à 50 000; en Libye de 38 000 à 4000; et en Syrie de 30.000 à 5.000.